

DÉLIBÉRATION 2021 - 06

SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Objet : Adhésion 2021 aux Assembleurs

Le dix-huit mai deux mille vingt-et-un, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique s'est réuni en visioconférence, sur convocation en date du douze mai deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Monsieur Christophe COULON, après une première convocation faite le cinq mai deux mille vingt-et-un pour une séance le douze mai deux mille vingt-et-un qui n'a pas réuni le quorum.

Collectivité	Membre	Présents	Absents	Excusés	Votant	Pouvoir à
Conseil régional des Hauts de France	M. Charles BAREGE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Nicolas BERTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Salvatore CASTIGLIONE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Christophe COULON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Annie DEFOSSE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Christine ENGRAND	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. André FIGOUREUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Anthony JOUVENEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Jacques PETIT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Gérard PHILIPPE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Département du Nord	Mme Martine FILLEUL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Marc GOSSET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Mickaël HIRAUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Luc MONNET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Anne VANPEENE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Département du Pas-de-Calais	M. Alain DELANNOY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Claude DISSAUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Aimé HERDUIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Maïté MULOT-FRISCOURT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Collège ENT	M. André FIGOUREUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		9	0	12	2	

Pour une seconde convocation le comité syndical peut valablement délibérer sans quorum.

Préambule :

Avec une période de construction se terminant fin 2021 le Réseau d'Initiative Publique (RIP) du Nord – Pas-de-Calais a quatre ans d'avance sur le programme national de déploiement du très haut débit. Cette avance doit être mise à profit pour développer des usages numériques responsables et égaux. En effet la transition numérique bénéficie à ceux qui la comprennent et pénalise ceux qui ne disposent pas des clés et des ressources pour entrer dans ce nouveau monde. Pour faire en sorte que chacun puisse s'approprier le numérique et comprendre la transformation en cours, ne pas être objet du numérique mais sujet d'une société numérique inclusive et créative, il est indispensable de rapprocher le numérique de tous les citoyens et acteurs du territoire. Le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique a vocation à se positionner comme acteur de ce rapprochement, notamment dans le cadre de l'accompagnement des familles autour de **l'Environnement Numérique de Travail** qu'il met en œuvre sur son territoire. Pour ce faire il souhaite construire des partenariats avec les acteurs de l'inclusion numérique en vue d'un partage de ressources et d'engager des travaux communs.

Les Assembleurs est un projet collectif qui a pour objectif de faire converger toutes les organisations, publiques ou privées, qui œuvrent pour une transformation numérique inclusive et créative. Né en 2019 d'une réponse co-portée par la Région Hauts-de-France, le SILLAB et le groupe POP, dans le cadre de l'appel à projets « Hubs France Connectée » de la Banque des Territoires, **Les Assembleurs** :

- accompagnent les différents acteurs,
- forment les professionnels de l'inclusion numérique,
- animent les réseaux de médiation en région et localement,
- mutualisent des moyens au service du développement des actions.

Ce projet collectif est porté par trois structures partenaires complémentaires :

- **La Région Hauts de France,**
- **La SAS ESUS POP** : Innovation sociale numérique. Son rôle principal est d'opérer des services (accompagner / former / animer / mutualiser) pour tous les acteurs de la médiation numérique.
- **L'Association de préfiguration de la coopérative des Assembleurs** : HUB numérique inclusif Hauts de France. Elle participe au développement de l'inclusion numérique en assurant une communication sur le sujet, l'organisation d'événements, la mise en place d'actions de sensibilisation et toute autre action d'intérêt général.

Ce projet collectif est financé par :

- La Banque des Territoires,
- La Région Hauts de France,
- L'Union Européenne, fonds FEDER.

Les Assembleurs disposent de la cartographie des sites de médiation numérique en Région Hauts de France sur <http://carto.assembleurs.co/> : 553 sites dans le Nord, 398 dans le Pas-de-Calais.

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'adhésion du Syndicat mixte Nord-Pas de Calais numérique aux Assembleurs lui permet :

- D'initier au sein des Assembleurs un groupe de travail sur l'inclusion numérique vue de l'école.
- De participer de manière active aux travaux des Assembleurs sur la réponse à apporter aux familles en situation d'exclusion numérique (mise en œuvre d'outils d'évaluation des compétences, dispositif « parents ressources » et « Pass Numérique »),
- D'avoir une vue d'ensemble sur les données produites par les Assembleurs et ses partenaires sur l'Inclusion Numérique dans le Nord et le Pas-de-Calais.
- D'apporter aux intercommunalités une ingénierie de projet locale pour améliorer la cohésion des acteurs de l'inclusion numérique,

**Après avoir entendu le rapporteur,
Sur proposition du Président,**

DECIDE

D'adhérer aux Assembleurs moyennant une cotisation annuelle d'un montant de 3 500 € pour l'année 2021.

De faire une évaluation du dispositif à la fin de 2021

D'imputer les dépenses sur le Chapitre 011.

AUTORISE

Monsieur le Président :

- à signer l'adhésion aux Assembleurs et à engager toutes les procédures nécessaires,
- à désigner un représentant du Syndicat Nord – Pas de Calais numérique pour participer aux instances dirigeantes des Assembleurs,
- à verser aux Assembleurs le montant de la cotisation 2021 correspondante.

Adopté par :

- Voix pour : 2
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Suffrages exprimés : 2

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

Christophe COULON

